

ATTESTATION

**REMBOURSEMENT DES QUOTE-PARTS PERSONNELLES DANS LE
CADRE DU MAXIMUM A FACTURER (MAF)**

Données d'identifications des bénéficiaires :	
Nom et prénom :
NISS :
Numéro de dossier :
Nom et prénom :
NISS :
Numéro de dossier :
Nom et prénom :
NISS :
Numéro de dossier :
Nom et prénom :
NISS :
Numéro de dossier :
Nom et prénom :
NISS :
Numéro de dossier :

La (les) personne(s) énumérée(s) ci-dessus a (ont) droit, à partir du ..-.-200. au remboursement complet du ticket modérateur des soins de santé pour l'année 200..

Il s'agit du ticket modérateur repris dans le MAF (Loi du 5 juin 2002).

Le ticket modérateur est la différence entre les honoraires officiels chez le médecin, le kinésithérapeute, le dentiste,... et ce que la mutualité rembourse.

Pour tout renseignement : (nom de la personne de contact, adresse, numéro de téléphone)

Cachet de la mutualité

.....(Date)